

Le Port, le 1<sup>er</sup> décembre 2022

## Inauguration de l'extension de la zone d'activités économiques de la Pointe des Châteaux



Lancés en 2019, les travaux de l'extension de la zone d'activités économiques de la Pointe des Châteaux viennent tout juste de s'achever.

Cette extension qui s'inscrit dans la dynamique de la Zone d'Activités (ZA) existante créée en 1987, s'étend sur 6 hectares et propose aux entreprises 19 parcelles supplémentaires allant de 700 m<sup>2</sup> à plus de 3000 m<sup>2</sup>. Stratégiquement située entre la route des Tamarins et la RN1A, cette ZA vise à dynamiser l'économie de Saint-Leu et à favoriser un rééquilibrage économique du territoire communal et intercommunal.

L'extension de la Zone d'Activités de la Pointe des Châteaux comprend la réalisation de terrassements, voiries, murs de soutènement, réseaux d'eaux pluviales, eaux usées, eau potable, réseaux Télécoms, réseaux électriques, ainsi que le traitement paysager et la végétalisation du site.

Ce projet d'extension d'un montant total de 10,5 M€ a pu se réaliser grâce au concours financier de l'Europe avec le Feder, de la Région et du TCO.



Hier, le président du TCO, Emmanuel Séraphin, a concrétisé avec 12 entreprises l'affectation de parcelles par le biais de baux à construction.



*Les chefs d'entreprise ont, à l'unanimité, fait part de leur grande satisfaction d'avoir été retenus suite à l'appel à projets lancé par le TCO.*

Le TCO est donc bel et bien engagé dans une dynamique de projets avec pour objectifs de répondre aux besoins de court terme et de préparer notre territoire aux nouveaux défis liés aux mutations économiques, numériques, écologiques.

*« Ma conviction est que l'Ouest a tous les atouts pour assumer son rôle de capitale économique de La Réunion, pour être créateur de richesses et donc d'emplois, pour être innovant et renforcer son attractivité », conclut le président du TCO.*

